

Les Dépenses fiscales comme outil d'aide à booster l'investissement

Cas de l'Algérie

Tax expenditures as a tool to help boost investment

Case of Algeria

النفقات الضريبية كأداة للمساعدة في تعزيز الاستثمار
حالة الجزائر

AKMOUM Fatima ^{(a)*}

(a):Docteur , Ecole des hautes études commerciales,Algérie, e-mail akmoume.fatma@gmail.com

Reçu : 18/09/2019 Reçu sous réserve: 13/11/2019 Accepté: 12/12/2019

Résumé:

Une politique fiscale bien établie permet de contrôler le comportement des agents économiques et par suite atteindre les objectifs souhaités en termes de développement économique. Parmi les mesures fiscales les plus adoptées ces dernières années, « les dépenses fiscales ».

Ces avantages fiscaux constituent un outil important à la promotion de l'investissement des secteurs et des zones géographiques qui sont moins attractifs et dont la rentabilité est peu considérable. Avec la privatisation des entreprises, l'intérêt de l'Etat s'est donc dirigé vers la promotion de l'investissement en leur accordant un volet important d'incitations par les différentes dispositions fiscales ainsi que la mise en place d'un nombre de dispositifs dont le rôle est de promouvoir l'investissement et d'accompagner l'investisseur.

L'article essaye d'identifier et de recenser les dépenses fiscales et d'en évaluer ou estimer leur coût, qu'est l'objet de notre étude. Cette dernière sera portée sur le cas de l'Algérie,

Mots clés

Les Dépenses fiscales, politique fiscale, l'investissement, l'Algérie.

Abstract:

A well-established tax policy makes it possible to control the behavior of economic agents and consequently to achieve the desired objectives in terms of economic development. Among the most adopted tax measures in recent years, "tax expenditures".

These tax advantages are an important tool for promoting investment in sectors and geographical areas that are less attractive and whose profitability is low. With the privatization of companies, the interest of the State has therefore been directed towards the promotion of investment by granting them an important component of incentives through the various fiscal provisions as well as the setting up of a number of schemes whose role is to promote investment and support the investor.

The article attempts to identify and identify tax expenditures and to evaluate or estimate their cost, which is the subject of our study. The latter will be focused on the case of Algeria,

Key-words: Tax Expenditures, Tax Policy, Investment, Algeria

الملخص:

ان السياسة الجبائية المعتمدة تجعل من الممكن التحكم في سلوك المتعاملين الاقتصاديين وبالتالي تحقيق الأهداف المرجوة للتنمية الاقتصادية. ومن بين الإجراءات الضريبية الأكثر تفعيلاً في السنوات الأخيرة، نجد "النفقات الضريبية". وعليه، تعتبر هذه النفقات مزايا ضريبية وهي أداة مهمة في تعزيز الاستثمار في القطاعات والمناطق الجغرافية الأقل جاذبية والتي تتميز بربحيتها المنخفضة. ومع خصوصية الشركات، كانت مصلحة الدولة موجهة نحو تشجيع الاستثمار من خلال منحهم عنصرًا هامًا من الحوافز من خلال التدابير الضريبية المختلفة وكذلك إنشاء عدد من الأجهزة التي يتمثل دورها في تشجيع الاستثمار ودعم المستثمر.

تحاول المقالة تحديد النفقات الضريبية وتقييم تكلفتها أو تقديرها، وهو موضوع دراستنا. سوف تركز الأخيرة على حالة الجزائر.

الكلمات المفتاحية: النفقات الضريبية، السياسة الضريبية، الاستثمار، الجزائر.

*: Corresponding author : Akmoum Fatima

1. Introduction

De part sa définition l'impôt qu'est une prestation pécuniaire requise par voie d'autorité à titre définitif et sans contrepartie, permettre à l'Etat de faire face à ses dépenses. L'instrument fiscal sert directement à réaliser des objectifs socio-économiques et culturels liés à la stratégie de la politique économique du pays. Alors l'impôt permet de soutenir le développement économique en octroyant des avantages aux investisseurs et en encourageant l'épargne par la baisse de la pression fiscale.

Ces objectifs peuvent être atteints par une intervention directe par l'octroi de subvention et aide financière. Cependant, les gouvernements ont aussi recours à différents types d'incitations et d'interventions en particulier **les incitations fiscales**.

Ainsi, la fiscalité intervient sous plusieurs angles par l'application de taux réduit, d'exemption fiscales, de déduction, de remboursement, de report ou de crédits qui touchent le niveau et la répartition des impôts. Ces mesures sont souvent appelées **dépenses fiscales** parce qu'elles réduisent les revenus de l'Etat.

Ces dernières, qui sont des mesures préférentielles, ont pour but d'accorder des allègements fiscaux à des particuliers, des entreprises ou au profit de certaines activités. Les dépenses fiscales ont pour effet de réduire les impôts et taxes payables par les contribuables.

En Algérie, les dépenses fiscales ne figurent pas dans le document de la loi de finances sous forme d'état séparé. Cependant un avant projet de loi organique relative aux lois de finances daté 2008, prévoit dans son article 71 la présentation de ces dépenses en état H qui retrace les prévisions et les abattements fiscaux dits dépenses fiscales.

Et pour cela, il conviendra d'identifier et de recenser ces dépenses fiscales et d'en évaluer ou estimer leur coût, qu'est l'objet de notre étude. Cette dernière sera portée sur le cas de l'Algérie,

1.2. La problématique de l'étude

Notre étude va s'articuler autour de la problématique suivante : **Quel est l'impact des dépenses fiscales accordées par l'Etat algérien sur la promotion de l'investissement?**

Afin de mieux cerner la problématique posée auparavant, nous avons élaboré un cadre d'étude qui s'appuie sur les points suivants :

- 1- Le cadre théorique des dépenses fiscales.
- 2- Les conséquences socioéconomiques des dépenses fiscales.
- 3- L'évolution de quelques indicateurs économiques affectés par les dépenses fiscales.

1.3. L'importance de l'étude

L'objectif de ce travail, est de :

1. Déterminer la réalité des dépenses fiscales en Algérie.
2. Évaluer le coût des incitations fiscales accordées en matière de différents dispositif de création et d'aide à l'investissement.

3. Evaluer l'impact des dépenses fiscales sur quelques indicateurs économiques et leurs conséquences socioéconomiques.

1.4 La méthodologie de l'étude

Dans cet article, nous nous appuyons sur la méthodologie descriptive des variables de l'étude, à savoir: les dépenses fiscales accordées en matière de différents dispositifs de création et d'aide à l'investissement et une approche analytique pour évaluer l'impact des dépenses fiscales sur quelques indicateurs économiques et leurs conséquences socioéconomiques.

2-Le cadre théorique des dépenses fiscales

2.1. Définitions des dépenses fiscales

D'après Pierre Vandenberghe, les dépenses fiscales sont tout transfert de fonds publics au moyen d'une réduction d'obligations fiscales par rapport à une norme, plutôt que de dépenses directes (Pierre Vandenberghe, 2019, p4).¹.

D'après le Fond Monétaire International, les dépenses fiscales sont des manques à gagner qui résultent des allègements accordés à certains contribuables ou groupe de contribuables. Ces allègements peuvent prendre diverses formes notamment exonérations, taux préférentiels, crédits d'impôts, déduction des bases imposables (Rapport FMI, 2007, p41).²

D'après l'OCDE, une dépense fiscale peut être définie comme un transfert de ressources publiques qui est réalisé en réduisant des obligations fiscales par rapport à un système fiscal de référence, plutôt qu'en procédant à des dépenses directs³.(OCDE, 2004, p153).

D'après le rapport d'appréciation de la cour des comptes algériennes a définis Les dépenses fiscales sont des « avantages fiscaux accordés par l'Etat en vue d'encourager les activités des régions, des entreprises ou des catégories sociales, en renonçant volontairement à une partie de ses revenus fiscaux⁴.(Cour des comptes, Algérie, 2017, p 48).

A l'examen des différentes définitions, nous constatons que les dépenses fiscales peuvent s'entendre comme des avantages fiscaux, allègements fiscaux, transferts de ressources de plus leurs mises en œuvre engendrent une diminution du montant des recettes fiscales de l'Etat ce qui engendre une incidence financière analogue à celle de dépenses budgétaires.

Une remarque s'impose à ce stade, la notion de dépenses fiscales ne saurait pleinement se confondre avec celle **d'interventionnisme fiscal**. Ce dernier se définit comme toute utilisation de l'impôt à des fins extérieures à la couverture des charges publiques, pourra prendre aussi bien dans la même perspective, la forme d'allègement que celle d'une imposition accrue, d'une pénalisation de certains contribuables ou de certaines activités⁵.(Ibert Orsoni, 2002, p 15).

2.2. Les formes de dépenses fiscales

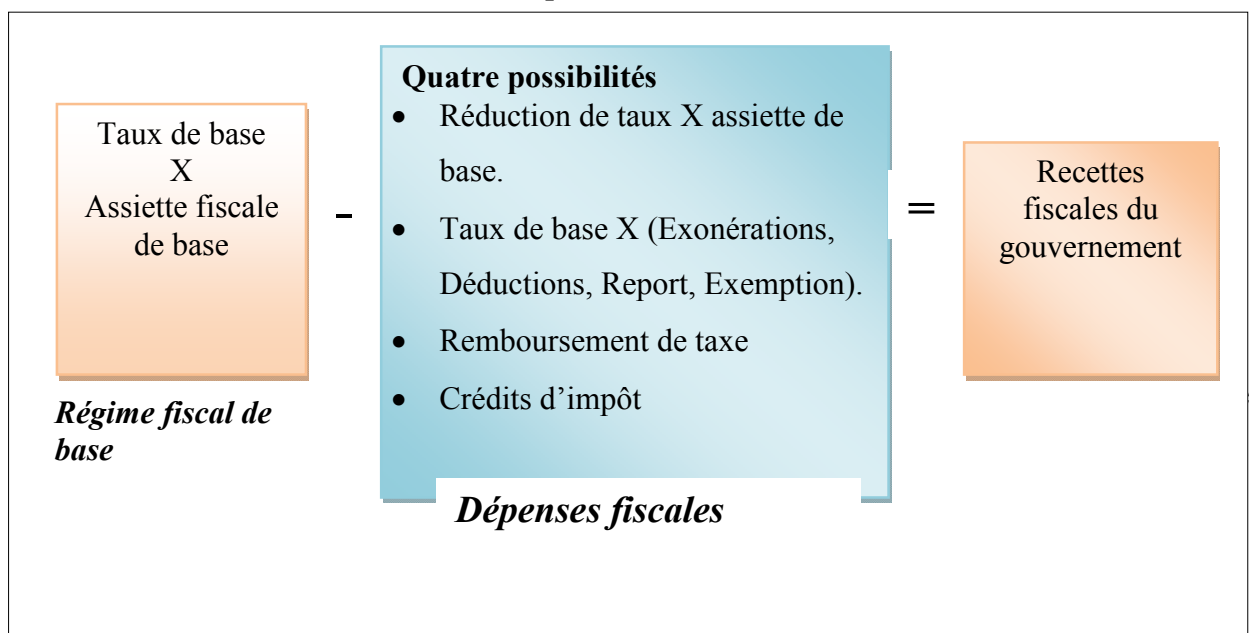
Les dépenses fiscales peuvent prendre un certain nombre de formes différentes⁶ (Dirk-Jan Kraan, 2004, p19).

- **exonérations** : montants exclus de la base d'imposition ;
- **déductions** : montants déduits du revenu de référence pour obtenir la base d'imposition ;
- **crédits** : montants déduits de l'impôt dû ;
- **réduction de taux** : taux d'imposition réduit appliqué à une catégorie de contribuables ou de transactions imposables ;
- **report d'impôt** : allègement sous forme de délai de paiement de l'impôt.

2.3. Le fonctionnement des dépenses fiscales

Les modalités des dépenses fiscales sont définies dans les lois fiscales. Le schéma suivant montre comment les dépenses fiscales modifient le régime fiscal de base et influent sur les recettes fiscales du gouvernement.

Schéma n° 1 : Fonctionnement des dépenses fiscales



2004, p21):

Perte (gain) initiale de recettes: montant de la réduction (de l'augmentation) de la recette fiscale qu'entraîne l'adoption (l'abolition) d'une dépense fiscale, présupposant que cette adoption (abolition) n'aura aucun effet sur les comportements des contribuables et les recettes des autres taxes ;

Perte (gain) finale de recettes: montant de la réduction (de l'augmentation) de la recette fiscale qu'entraîne l'adoption (l'abolition) d'une dépense fiscale, considérant le changement de comportement des contribuables et les conséquences sur les recettes des autres taxes que cette adoption (abolition) induira ;

Équivalent en dépense : dépense directe qu'il faudrait effectuer avant impôt pour obtenir le même effet après impôt sur le revenu des contribuables que celui de la dépense fiscale, si la dépense directe bénéficie du traitement fiscal applicable à ce type de subvention ou de transfert entre les mains du bénéficiaire.

Tableau 1. Méthodes d'évaluation de la dépense fiscale.

		Avec dépense fiscale	Sans dépenses fiscales		
			Gain initial de recette	Gain final de recette	Équivalent en dépense
1	Revenu avant impôt	100	100	100	100
2	Exonération	25	0	0	0
3	Dépense équivalente	0	0	0	25
4	Revenu imposable 1-2+3	75	100	100	125
5	Recettes fiscales	30	40	42.5	55
6	Revenu après impôt 4-5+2	70	60	57.5	70
7	Effet sur le budget 5-3	30	40	42.5	30
8	Dépense fiscale		10	12.5	25

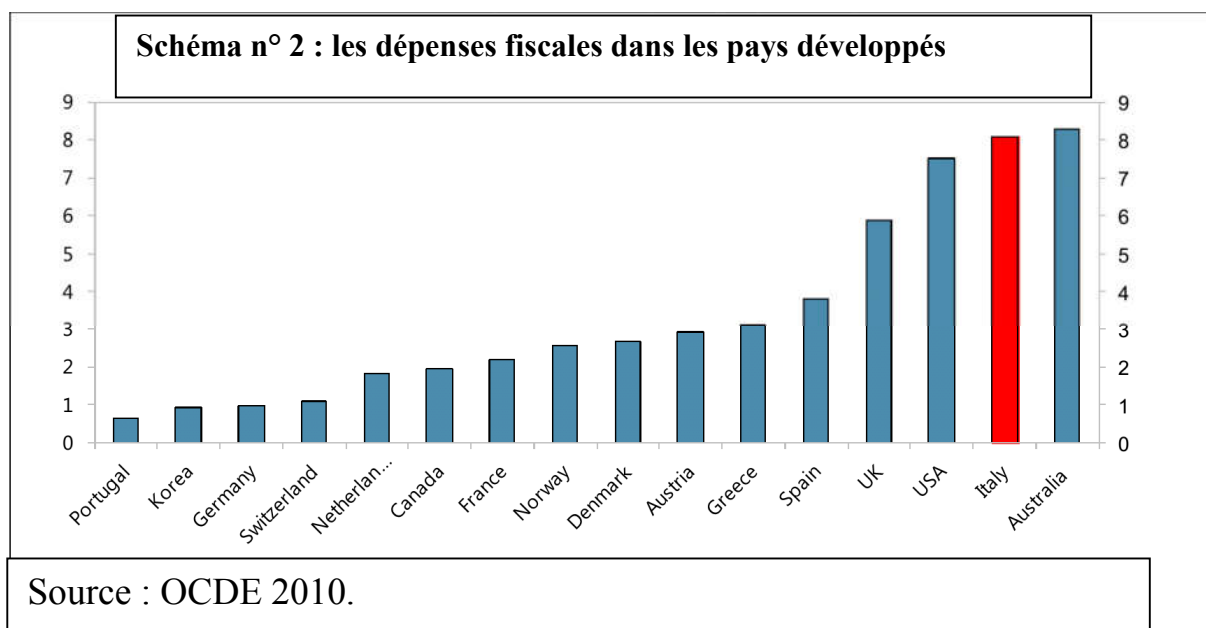
Source : Dirk-Jan Kraan, Dépenses hors budget et dépenses fiscales, REVUE DE L'OCDE SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE – VOLUME 4 – N° 1 – 2004, p 21.

2.4. Les dépenses fiscales dans certains pays développés

L'expression de dépenses fiscales a été utilisée pour la première fois en 1967 par le professeur Stanley S.SURREY, chargé de la politique fiscale des Etats unis⁸, (23ème rapport de conseil des impôts).

Les économistes du département des finances publiques du FMI voient que la dépense fiscale est nécessaire aux pays en développement. Pour se permettre d'absorber plus d'investissements directs étrangers et d'orienter l'économie vers le développement.

Le schéma ci-dessus montre les dépenses fiscales dans les pays développés



D'après le schéma n°2, on constate que les l'Italie, l'Australie et les Etats unis d'Amérique sont parmi les pays les plus développés et qui accordent plus d'avantages fiscaux. Ils seront suivis par l'Angleterre et l'Espagne. Ces dépenses fiscales, autrement dit incitations fiscales, favorisent l'investissement et la création du tissu d'entreprises économique voir booster l'investissement local et étranger d'une part et l'absorption du chômage d'autre part.

3. Les conséquences socioéconomiques des dépenses fiscales

L'évaluation des avantages fiscaux doit être comparée aux effets induits au plan économique et social. Les tableaux, qui, vont suivre montrent l'évolution de ces avantages et en parallèle par la suite de l'évolution de quelques indicateurs économiques.

3.1. Coûts des dépenses fiscales relatives aux investissements

Les estimations des exonérations temporaires accordées dans le cadre du régime de l'investissement fait apparaître les premiers résultats suivant :

3.1.1. Coûts des dépenses fiscales relatives à l'ANSEJ

Tableau 2 : Evolution des coûts des exonérations fiscales dans le cadre de l'ANSEJ période 2010/2017.

En Millions de DA

ANNEE	TVA	IBS	IRG	IFU	TAP	TF	ERGS	TOTAL
2010	20 006	222		0	258	1	1	20 488
2011	30 505	309		0	351	1	0	31 166
2012	47 502	353		0	734	1	6	48 596

2013	41 737	364		0	482	3	1	42 587
2014	33 950	593		0	501	0	0	35 044
2015	21 109	383		0	381	1	0	21 874
2016	5 100	605		0	432	0	0	6 137
2017	3 067	267	204	11	316	20	4	3 889

Source : Direction des opérations fiscales / Direction générale des Impôts /Ministère des finances Algériennes, 2018.

D'après le tableau n°1, l'analyse montre que l'existence d'une certaine hétérogénéité des parts des exonérations de chaque taxe dans le cout global des exonérations fiscales. A cet effet, on trouve la prédominance de la part de la TVA durant toute période allant de 2010 à 2017 (égal presque à 90% du cout global de chaque année) suivie de loin par les autres taxes avec des parts relativement faibles.

Concernant l'évolution du cout global des exonérations fiscales dans le cadre de l'ANSEJ, on constate que durant la période allant du 2010 jusqu'à 2013 la tendance est vers la hausse.

Mais à partir de l'année 2014 on enregistre le début de diminution continue jusqu'à 2017, cette diminution est due essentiellement à la diminution des couts des exonérations en matière de TVA.

Concernant les exonérations dans les autres taxes on remarque une certaine stabilité durant cette période du fait leur part faible dans le montant globale du coût des exonérations.

3.1.2. Coûts des dépenses fiscales relatives à L'ANDI

Tableau 3 : Evolution des coûts des exonérations fiscales dans le cadre de l'ANDI période 2010/2017.

En Millions de DA

ANNEE	TVA	IBS	IRG	IFU	TAP	TF	ERGS	TOTAL
2009	53 868	678		0	791	27	0	55 364
2010	58 936	13 159		0	1 087	1	0	73 183
2011	49 144	3 313		0	3 805	1	0	56 263
2012	86 243	1 519		0	2 131	0	0	89 893
2013	39 734	2 597		0	2 256	1	0	44 588
2014	54 215	6 121		0	3 146	0	1	63 483

2015	71 566	5 675		0	3 203	2	2	80 448
2016	58 057	3 493		0	2 943	29	0	64 522
2017	72 641	12 777	114	0	7 442	0	0	92 974

Source : Direction des opérations fiscales / Direction générale des Impôts /Ministère des finances Algériennes, 2018.

D'après le tableau n° 2, on remarque une absence d'homogénéité des les parts de chaque taxe ou impôt dans le cout global des exonérations. Toutefois, le degré de cette hétérogénéité est relativement faible comparativement à celui de l'ANSEJ. On remarque que la part de la TVA qui est toujours la prédominante suivie par celle de l'IBS et de la TAP avec des parts relativement moyennes puis par les autres taxes avec des parts négligeables.

3.1.3. Coûts des dépenses fiscales relatives au CNAC

Tableau 4 : Evolution des coûts des exonérations fiscales 2010/2017 CNAC

En Millions de DA

ANNEE	TVA	IBS	IRG	IFU	TAP	TF	ERGS	TOTAL
2010	0	0		0	0	0	0	0
2011	1 232	1		0	3	0	0	1 236
2012	1 563	1		0	25	0	0	1 589
2013	6 229	8		0	58	0	0	6 295
2014	6 394	25		0	64	0	0	6 483
2015	4 232	28		0	62	0	0	4 322
2016	1 617	68		0	52	0	0	1 737
2017	374	8	29	4	26	0	0	441

Source : Direction des opérations fiscales / Direction générale des Impôts /Ministère des finances Algériennes, 2018.

3.1.4. Coûts des dépenses fiscales relatives à l'ANJEM**Tableau 5 : Evolution des coûts des exonérations fiscales 2010/2017 ANJEM**

ANNEE	TVA/F	IBS	IRG	IFU	TAP	TF	ERGS	TOTAL
2010	0	0		0	0	0	0	0
2011	0	0		0	0	0	0	0
2012	0	0		0	0	0	0	0
2013	368	2		0	8	1	0	379
2014	950	2		0	10	0	0	962
2015	880	4		0	23	0	0	907
2016	244	20		0	10	0	0	274
2017	37	1	2	1	4	0	0	45

Source : Direction des opérations fiscales / Direction générale des Impôts /Ministère des finances Algériennes, 2018.

3.1.5. Evolution des coûts des avantages fiscaux accordés par type de dispositifs (ANDI/ ANSEJ / ANJEM / CNAC)

Le tableau qui suit a pour objectif de bien estimer la participation des différents dispositifs dans la contribution à la promotion de l'investissement.

Tableau 6 : Evolution des coûts des exonérations fiscales globales 2010/2017 (ANDI/ANSEJ/CNAC/ANJEM)

ANNEE	TVA/F	IBS	IRG	IFU	TAP	TF	ERGS	TOTAL
2007	33 255	1 880		0	4 421	8	1	39 565
2010	78 942	13 381	0	0	1 345	2	1	93 671
2011	80 881	3 623	0	0	4 159	2	0	88 665
2012	135 308	1 873	0	0	2 890	1	6	140 078
2013	88 068	2 971	0	0	2 804	5	1	93 849
2014	95 509	6 741	0	0	3 721	0	1	105 972
2015	97 787	6 090	0	0	3 669	3	2	107 551
2016	65 018	4 186	0	0	3 437	29	0	72 670

2017	76 119	13 053	349	16	7 788	20	4	97 349
-------------	--------	--------	-----	----	-------	----	---	--------

Source : Direction des opérations fiscales / Direction générale des Impôts /Ministère des finances Algériennes, 2018.

A partir du tableau au-dessus, on constate que durant notre étude, on constate que l'ANDI est le dispositif qui a offert le plus d'avantages fiscaux aux investisseurs, tandis que l'ANSEJ vient en 2ème lieu. Ensuite, on a la CNAC en 3ème lieu suivie par l'ANGEM avec une participation peu importante comparativement aux deux premiers.

En 2012, l'ANDI et l'ANSEJ ont atteint le maximum en termes de coûts des avantages fiscaux qui est expliqué par l'introduction de nouvelles mesures fiscales par la loi de finances de l'année 2012, dont on cite :

- L'article 11 de la LF 2012 stipule, en matière d'allègement fiscal et d'harmonisation des procédures, l'alignement du fait générateur de la TAP sur celui de la TVA. Les activités concernées sont la vente, les travaux immobiliers et les prestations de services, le paiement de la TAP s'effectuera sur le chiffre d'affaires encaissé et non celui facturé pour les prestations de services, à l'instar de ce qui se fait pour l'acquittement de la TVA.
- Réduction de 12% à 5% du taux de l'IFU applicable à l'activité de boulangerie ;
- Une exonération de la TVA pour les banques et établissements financiers réalisant des opérations d'acquisition au titre de contrats de crédit-bail ;
- Exonération des opérations de réassurance de la taxe de domiciliation bancaire avec un taux de 03% ;
- Suppression de l'imposition sous forme de revenus distribués des résultats en instance d'affectation, n'ayant pas fait l'objet d'affectation dans un délai de trois (03) ans ;
- Exemption des droits d'enregistrement des actes portant concession des terrains relevant du domaine privé de l'Etat.

4. L'évolution de quelques indicateurs économiques affectés par les dépenses fiscales

Les efforts déployés par l'Etat au cours de cette dernière décennie, se révèlent importants. Ces efforts devaient selon les intentions des pouvoirs publics, générer une contre partie qui s'exprime par l'accroissement de la production, des exportations hors hydrocarbures et de l'afflux des investissements nationaux et étrangers tant que des incitations fiscales importantes sont accordées aux investisseurs.

Des intérêts sont donc attendus par la mise en œuvre de la politique d'incitation fiscale. Ils se rapportent généralement à l'atténuation du chômage voir l'évolution de l'emploi et l'évolution des exportations hors hydrocarbures.

4.1. L'atténuation du chômage et la création de l'emploi

Parmi les objectifs primordiaux de l'Etat, la création de l'emploi. Cette volonté s'affiche à travers la législation régissant la promotion des investissements qui veillent sur le nombre d'emploi crée et ce pour l'octroi du régime privilégié.

4.2. Le dispositif de l'ANDI

Tableau n° 7: Le nombre de projets d'investissement déclarés et le nombre d'emploi crée par voie d'ANDI durant la période 2002-2017.

Projets d'investissements	Nombre de projet	%	Montant	%	Nombre d'emploi	%
Investissement Locaux	62 334	99	11 780 833	82	1 098 011	89
Investissements en partenariat	901	1	2 519 831	18	133 583	11
Total général	63 236	100	14 300 664	100	1 231 594	100

Source : Agence national de développement d'investissement, voir

<http://www.andi.dz/index.php/fr/declaration-d-investissement?id=395>

D'après la lecture de ce tableau, le bilan du dispositif de l'ANDI, durant la période de 2002-2017, prévoit 1 231 594 emplois pour 63 236 projets agréés soit 19 à 20 employés par projet et ca est du à nature des projets qui est de grande ou moyenne entreprises.

On constate que le nombre de Projets d'investissements locaux présentent 99% de la totalité des investissements avec un pourcentage d'employabilité de 89%. Tandis que les investissements en partenariat ne présentent que 1% avec un taux d'employabilité qui excède 11%.

4.3. L'évolution des exportations hors hydrocarbures

L'amélioration des recettes des exportations hors hydrocarbures demeure toujours un objectif à atteindre car ces recettes enregistrées témoignent d'une amélioration insignifiante et le secteur des hydrocarbures continue à constituer un secteur prédominant car il compte pour une large part des recettes budgétaires, et de l'ensemble des recettes d'exportation.

Tableau n°8 : Evolution des exportations hors hydrocarbures des biens et services
Valeurs en millions USD

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Les exportations hors hydrocarbures	1526	2062	2062	2014	2582	1 969	1 781	1 930	2 830

Source : établis par nos soins à partir de différents rapports de direction générale des douanes, voir : http://www.douane.gov.dz/pdf/r_periodique/Serie.pdf

D'après le tableau ci-dessus, Les exportations «hors hydrocarbures», qui restent toujours marginales, avec seulement 6,87% du volume global des exportations soit l'équivalent de 2,83 milliards de Dollars US, ont enregistré une augmentation de 46,6 3%par rapport à l'année 2017. Par ailleurs, les hydrocarbures ont représenté l'essentiel de nos exportations à l'étranger durant plusieurs année (l'année 2018avec une part de 93,13%du volume global des exportations, et une hausse de15,26 % par rapport à l'année 2017)⁹ .

Conclusion

A travers l'étude réalisée qui vise de mettre en évidence l'efficacité des dépenses fiscales comme facteur d'encourager l'investissement, nous avons constaté que la fiscalité et plus spécifiquement les dépenses fiscales représentent un élément important dans la décision d'investissement.

L'importance des dépenses fiscales accordées par l'administration fiscale appelle des efforts supplémentaires dans le suivi des projets d'investissement pour réduire les préjudices infligés au Trésor public. Il s'agit notamment du non respect de certains promoteurs de leurs obligations ou engagements en raison de l'absence de contrôle des réalisations des dits projets d'investissement. Cette situation s'est aggravée également par une défaillance dans la coordination entre les différents intervenants douanes, impôts, domaines et les organismes nationaux pour soutenir les investissements.

Ce qui a amené certains investisseurs à détourner les projets de leur destination initiale et, dans certains cas, à la cession des équipements acquis dans ce cadre. Aussi, les avantages fiscaux continuent à être attribués par l'administration fiscale sans distinction entre les phases de réalisation et d'exploitation et les cas de création ou d'extension de l'activité.

Cet état a engendré :

- L'octroi d'avantages indus ;
- L'autorisation d'exonérations, pour certains contribuables, en l'absence de décisions d'octroi de ces avantages ;
- Le défaut de procéder à des inspections sur terrain pour s'assurer du respect des investisseurs de leurs engagements.

Les dépenses fiscales souffrent, de plus, d'un manque d'informations que doivent produire les services du ministère des finances par souci de transparence budgétaire et pour que leur pertinence soit garantie. Il s'agit de :

- la non mise en place de mécanismes de prévision des dépenses fiscales et de mesure de leur impact ;
- la non détermination du coût des dépenses fiscales selon la période d'octroi des exonérations qui peuvent être permanents ou provisoires.

Renvois et bibliographie

¹ Pierre Vandenberghe, Dépenses fiscales, Mobilisation des recettes nationales Formation financée par l'Union européenne, Bruxelles, janvier, 2019, p4.

² Modernisation de l'administration fiscale, les prochaines étapes, rapport FMI, 2007, p41.

³ Budgétaire revue de l'OCDE sur la gestion –volume 4, numéro 1, OCDE, 2004, p153.

⁴ Rapport d'appréciation de la cour des comptes sur l'avant projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2015, Cour des comptes, Algérie, 2017, p 48.

⁵ Ibert Orsoni , L'interventionnisme fiscal, fiscalité PUF, 2002, p 15.

⁶ Dirk-Jan Kraan, Dépenses hors budget et dépenses fiscales, REVUE DE L'OCDE SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE – VOLUME 4 – N° 1, 2004, p19.

⁷ Dirk-Jan Kraan, Dépenses hors budget et dépenses fiscales, REVUE DE L'OCDE SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE – VOLUME 4 – N° 1, 2004, p21.

⁸ Fiscalité dérogatoires 23ème rapport de conseil des impôts, 2003, France.

⁹ Direction Générale des Douanes Algériennes, voir http://www.douane.gov.dz/pdf/r_periodique/Serie.pdf

Sites web

www.andi.dz

www.dgd.dz

<https://www.mfdgi.gov.dz/>